



Communiqué de presse du 12 mai 2015

Foire de Printemps 2015

59 entreprises labellisées « Made in Luxembourg »

Dans le cadre de la Foire de Printemps, la Chambre de Commerce a organisé ce lundi 11 mai une cérémonie officielle de remise de certificats aux entreprises ayant récemment obtenu le label « Made in Luxembourg » pour leurs produits ou services. Depuis sa mise en place en 1984, pas moins de 500 entreprises se sont vu octroyer le label.

Le label « Made in Luxembourg » est une marque créée en 1984 sur l'initiative du Ministère des Affaires étrangères, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers. Il sert à identifier l'origine luxembourgeoise des produits et services. Il permet, d'une part, d'informer le consommateur luxembourgeois sur les produits indigènes et, d'autre part, de mieux faire connaître les produits nationaux à l'étranger.

Octroyé à 500 entreprises depuis 1984, le label concerne dans une majorité des cas des biens produits et dans une moindre mesure, des prestations de services effectuées depuis le Luxembourg. Peuvent être reconnues comme produits luxembourgeois « *les marchandises entièrement obtenues au Grand-Duché du Luxembourg ou celles dont la dernière transformation ou ouvraison substantielle, économiquement justifiée, effectuée par un prestataire luxembourgeois dans une entreprise luxembourgeoise équipée à cet effet et ayant abouti à la production d'un produit nouveau ou représentant un stade de fabrication important a eu lieu au Grand-Duché de Luxembourg, le tout conformément au règlement CE no 450/2008 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le code des douanes communautaire* ». Ainsi, les activités des entreprises qui en bénéficient sont très variées allant de l'artisan produisant ses propres produits agro-alimentaires à l'industriel manufacturier des bobines pour machines électriques, en passant par l'entreprise de construction, fabriquant ses matériaux au Grand-Duché ou encore la banque ou la fiduciaire, offrant ses services au Luxembourg.

Pour les consommateurs, le label « Made in Luxembourg » garantit l'origine luxembourgeoise du produit ou service pour lequel il a été accordé, ce qui peut le rassurer. Pour les entreprises, l'information sur l'origine d'un produit ou d'une offre de services devient un élément déterminant des choix en matière de consommation dans un monde globalisé. Le label leur permet ainsi d'afficher l'origine de leur savoir-faire. Il peut également être utile pour la promotion de leurs produits et services, au Grand-Duché et à l'étranger afin de se distinguer de leurs concurrents.



Les entreprises bénéficiant du label reçoivent toutes un certificat officiel mentionnant explicitement pour quel(s) produit(s) et service(s) elles disposent du label. Celui-ci a une validité de 5 ans et sera renouvelé automatiquement, si les conditions requises sont toujours satisfaites.

Dans le cadre de la Foire de Printemps 2015, une remise officielle a mis à l'honneur les 59 entreprises ayant obtenu le label au cours des six derniers mois. Il s'agit des entreprises suivantes : **ADT-Center S.à r.l., AMS Finsoft S.A., Appassionato S.à r.l., CDGV Associés (LuxVisual) S.à r.l., Chez Julie S.à r.l., Copra S.à r.l., CPPE Carbon Process & Plant, Engineering S.A., Creatrust S.à r.l., DataCenter Luxembourg S.A., Desk24 S.A., Dubucq Adélaïde (relookKing & Queen), E-BRC E-Business & Resilience Centre S.A., Geopowair S.A., Hervé Lancelin S.à r.l., JaelCuriel S.à r.l., Jans & Henrot Associés S.à r.l., Just Arrived S.à r.l., LinkNotions S.A., M-Plify S.A., Museal S.A., Nowina Solutions S.à r.l., Relax Max S.A., RH Expert, Sales-Lentz Participations S.à r.l., Vision IT Group PSF S.A. et Webconsult S.A.**

(Chambre de Commerce)

Chapes Bâtiments S.à r.l., Klass Ute, Naturhome S.A., Toiture Moderne N.E. S.à r.l., Efc-Forodia Exploitation S.à r.l., Moma S.A., Thinnes Claude, Ceradent S.à r.l., Bilezzik S.A., Marc Pesch S.à r.l., Home Services Lux S.à r.l., Plâtres bâtiments S.à r.l., Baucenter Decker Ries S.à r.l., Cressance S.à r.l., Codex Events S.A., Ilco Lux S.A., Tradi-Lux S.A., Prowatec Luxembourg S.A., Gdesign Studio S.à r.l., Krecke Antoine, Oberweis S.A., Coiffure Michou S.à r.l., NPE CONSTRUCT S.à r.l., H.T.W., Hydro Taillandier-Wester Sàrl, Plantations Weisen S.à r.l., ServaluxS.A. Siebenaler Nathalie, Scholtes-Vossen S.A., Lunchtime S.à r.l., Chauffage Sanitaire Barthel S.A., Le Jardin d'Alexandra S.à r.l., Bamolux S.à r.l. et Esprit Bois S.A.

(Chambre des Métiers)

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, a tenu à féliciter les entreprises labellisées. Il a notamment souligné l'intérêt que la Chambre de Commerce porte à Luxexpo qui est en quelque sorte la vitrine de l'économie du Luxembourg. A ce titre, il a rappelé la prise de participation majoritaire de la Chambre de Commerce dans le capital de Luxexpo en 2014. Placée sous le thème « Passeport pour l'export », la présence de la Chambre de Commerce à la Foire de Printemps est dédiée au formidable savoir-faire des entreprises luxembourgeoises. Sur un stand d'une superficie d'environ 150 m², les visiteurs pourront découvrir les plus belles réussites à l'exportation des entreprises luxembourgeoises, qui pour mieux marquer l'origine grand-ducale de leurs produits et services, font usage du label « Made in Luxembourg » dans leurs actions de promotion.

Pour de plus amples informations :

Chambre de Commerce
Affaires Internationales/Label
Tél. : +352 42 39 39-310
E-mail : label@cc.lu
www.made-in-luxembourg.lu
Personne de contact: Edith Stein

Chambre des Métiers
Service Affaires européennes et Grande Région
Tél. : +352 42 67 67-222
E-mail : label@cdm.lu
www.made-in-luxembourg.lu
Personne de contact: Jeannette Muller

